

JEAN-JACQUES ROUSSEAU : RÉFORMATEUR DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Dr. Métan Touré Bienvenu

Analyste politique, et Enseignant-Chercheur à l'Université Alassane
OUATTARA de Bouaké en Côte d'Ivoire

Résumé

Dans cet article, nous montrons que Rousseau peut encore nous aider à repenser l'économie politique ou la science économique tout court. Sa pensée économique est une économie de l'abondance et du partage, fondée sur les valeurs morales, telle que la non-envie. L'agriculture constitue le socle de sa philosophie économique. Si par là, notre philosophe est proche des physiocrates qui sont ses contemporains, ils n'ont pas pour autant la même conception des notions comme la *richesse*, la *prospérité*, l'*abondance*, ce qui fait de lui, tant au niveau politique qu'au niveau économique, un véritable révolutionnaire.

Mots clés: L'économie, La monnaie, l'argent, réformateur, économie politique, l'abondance, la prospérité, la richesse

Abstract

In this article, we show that Rousseau can still help us to rethink economics or economics at all. His economic thinking is an economy of abundance and sharing, based on moral values, such as non-envy. Agriculture is the foundation of its economic philosophy. If by that, our philosopher is close Physiocrats who are his contemporaries, they have not provided the same design concepts such as wealth, prosperity, abundance, making him both at political level that economically, a true revolutionary.

Keywords : Economy, Money, reformer, political economy, abundance, prosperity, wealth

Introduction

L'expression Économie politique est créée au début du XVII^e siècle et employée à l'origine selon Charles Gide (1847-1932), pour décrire l'étude de la production économique, l'offre et la demande de biens et services et

leurs relations avec les lois et coutumes; le gouvernement, la distribution des richesses et la richesse des nations incluant le budget.

Selon le *Nouveau Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines* de Louis-Marie Morfaux et Jean Lefranc, l'économie politique est « *une étude ou science de la production, de la distribution et de la consommation des richesses, en entendant par richesses tout ce qui possède une valeur d'échange ; en ce sens, on dit de plus en plus économie ou science économique, selon que l'on met l'accent plutôt sur l'activité ou sur la science elle-même* »¹¹⁰.

Pour Léon Walras (1834 -1910), l'économie politique se définit comme l'exposé de ce qui est, et le programme de ce qui devrait être. C'est dans cette perspective que s'inscrit Rousseau (1712-1778), le philosophe que nous voulons ici étudier, qui propose une nouvelle approche au débat déjà engagé depuis l'Antiquité sur l'économie politique.

Depuis la crise financière mondiale de 2007, le vocable **économie politique** est d'actualité. On se demande bien quelle est la formule adéquate étant donné que malgré les décisions prises par Bruxelles pour régler la question de la dette en Grèce par exemple, le problème reste encore pendant et tout le monde semble être dans l'impasse. Pire, le problème n'est pas seulement grec, il touche plusieurs pays européens menaçant du coup l'économie mondiale.

Il est clair que l'économie politique en tant que science connaît aujourd'hui des limites et doit être réformée. Dans leur quête de solutions, l'économiste et l'homme politique se laissent séduire par ce qui est mesurable, par ce qui est quantifiable. Or, le mesurable n'est pas toujours efficace, il laisse quelquefois apparaître impuissamment les symptômes du misérable, du pathologique. Ne devons-nous pas sortir des abstractions mathématiques trop en vigueur dans cette discipline ? C'est le vœu de l'économiste français Thomas Piketty dans son dernier ouvrage intitulé : *Le Capital au XXI^e siècle* paru en 2013 aux Editions du Seuil. L'économie politique ne doit pas être seulement l'affaire des économistes et des hommes politiques, tout le monde peut y apporter quelque chose. C'est pourquoi je veux ici montrer que le philosophe Jean-Jacques Rousseau, a son mot à dire, lui qui n'est pas un économiste au sens de François Quesnay (1694-1774) son contemporain, mais dont la pensée économique peut encore nous aider à réformer l'économie politique qui connaît aujourd'hui ses limites. Faire appel à Rousseau dans ce débat, nous dira-t-on, c'est retourner à l'état embryonnaire de la pensée économique quand on sait que cette science a évolué. Assurément oui ! Mais quelquefois les crises apparaissent quand on

¹¹⁰ Louis-Marie MORFAUX et Jean LEFRANC, *Nouveau Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, (Paris, A. Colin, 2011), p. 153

fait fi de ce qui constitue le socle, la base. Et il faut savoir y retourner régulièrement quand le besoin se fait sentir. C'est le conflit perpétuel entre l'ancien et le nouveau. Bien que Rousseau ne soit pas de notre époque, sa pensée économique, empreinte de valeurs morales, peut être un des remèdes contre les maux de l'économie politique actuelle.

Histoire de la pensée économique

Nous voulons ici relever quelques étapes importantes dans l'histoire de la pensée économique depuis le début jusqu'au temps de Rousseau. Ainsi, aux prises avec quelques idées économiques essentielles de l'histoire, pourra-t-on alors mieux saisir la philosophie économique de notre auteur.

Les institutions économiques existent bien longtemps avant que des penseurs ne s'y intéressent de façon particulière. « *Elles ne faisaient pas partie d'un système conçu comme un tout et construit après mure réflexion.* »¹¹¹ Ce n'étaient que des recettes particulières, empiriques dont l'objectif était de satisfaire des besoins pratiques. Mais le problème c'est que ces recettes avaient une source inconnue. D'ailleurs, beaucoup de communautés humaines les avaient en partage. *Monnaie, prix, marchés, profits, intérêts, salaires, investissements, impôts*, et autres vocables économiques courants étaient connus de beaucoup de peuples.

La pensée économique antique et médiévale

La plupart des documents qui retracent les idées économiques des penseurs de l'Antiquité se trouvent éparpillés dans des textes religieux, des codes de lois ou des préceptes moraux. « *Des archéologues, écrit George Soule, ont découvert dans le code babylonien d'Hammourabi (1730-1685 av. J.-C.) des règlements détaillés concernant l'activité économique de son empire.* »¹¹²

Dans la Bible, on retrouve de nombreux passages condamnant la cupidité, le vol et l'amour exagéré des richesses matérielles chez le peuple juif. Elle recommande que l'on soit juste et bon dans les rapports économiques avec son prochain.

Platon (427-347 av. J. – C.) qui vécut à l'apogée de la civilisation athénienne, trace dans sa *République*, les grandes lignes de sa théorie de la cité idéale. Il a compris que sans la production l'Etat n'a aucun fondement. Alors, étant donné la diversité des tâches, il est nécessaire de procéder à une division du travail vu que nul ne peut se suffire à soi-même et chacun a de nombreux besoins. Pour obtenir des biens en plus grande quantité et de

¹¹¹ George SOULE, *Qu'est-ce que l'économie politique ?*, (trad. Claude Lafarge), Paris, Nouveaux Horizons, 1995, p. 5

¹¹² *Idem*, p. 7

meilleure qualité, il convient que chaque citoyen fasse un travail selon ses capacités. « *Cette théorie de la spécialisation, écrit Soule, sera plus tard poussée beaucoup plus loin par Adam Smith.* »¹¹³

Selon Platon, l'Etat doit être relativement grand pour permettre à divers talents de s'épanouir mais aussi pour que les citoyens puissent tous se connaître les uns les autres et que l'administration en soit aisée. Il fixe à 5040 le nombre des citoyens de l'Etat modèle. Mais il est curieux de constater, souligne George Soule, que « *5040 est divisible par tous les chiffres de 1 à 10 compris* ». ¹¹⁴

Quant à Aristote (384-322 av. J. – C.), le disciple de Platon, il fonde ses conceptions économiques sur une bonne administration du domaine familial. La vraie richesse selon le Stagirite, c'est ce qui est nécessaire à la vie. Ce qui excède nos besoins, c'est-à-dire le superflu, n'a pas de valeur.

Si Aristote reprouve le commerce fait en vue du profit, il condamne avec véhémence le prêt à intérêt. La monnaie est pour lui, un instrument d'échange mais lorsqu'elle sert à la thésaurisation et à l'usure, elle devient stérile et source d'inégalité des richesses. Selon lui, l'accumulation de la monnaie pour elle-même est une activité contre nature qui déshumanise ceux qui s'y livrent. Dans l'Éthique à Nicomaque, il fait une différence fondamentale entre l'économique et la chrématistique (de *khrema*, la richesse, la possession) qui est l'art de s'enrichir, d'acquérir des richesses.

Aristote tout comme son maître Platon, accorde une très grande importance à l'agriculture ; il pense que tous ceux qui s'adonnent aux activités industrielles ne doivent pas avoir le statut de citoyens parce que ce sont des tâches dites serviles et déshonorantes qui ruinent les corps et ne font pas bon ménage avec les loisirs que nous procure le statut de citoyen.

Le Moyen Âge voit un renouveau des échanges commerciaux et une multiplication des opportunités de profit. Presque tous les textes sur la pensée économique sont écrits par les ecclésiastiques qui s'inspirent pour la plupart d'Aristote

Saint Thomas d'Aquin (1225-1274), qui domine la pensée de cette époque, reprend la conception d'Aristote sur les différentes catégories de justice : la justice distributive, qui s'applique à la répartition du produit du manoir féodal ou d'une autre entité économique, d'une part, et la justice compensatrice relative à l'échange de biens ou de services, d'autre part. Selon la justice distributive, le revenu doit être déterminé par la condition du bénéficiaire et fixé par la coutume. Selon la justice compensatrice, au terme de l'échange, les prix doivent rémunérer équitablement les deux parties.

¹¹³ *Ibidem*, p. 9

¹¹⁴ *Ibidem*.

On doit noter que le juste salaire et le juste prix seront les questions qui intéressent en permanence les économistes de cette époque.

La pensée économique mercantiliste

Le **mercantilisme** est une doctrine économique des XVI^e, XVII^e et première moitié du XVIII^e siècle qui part du postulat que la puissance **d'un Etat** est fonction de ses **réserves en métaux précieux** (or et argent). Il prône le développement économique par l'enrichissement de l'Etat au moyen du **commerce extérieur**. Dans un système mercantiliste, l'Etat joue un rôle primordial en adoptant des politiques protectionnistes qui établissent notamment des barrières tarifaires et encouragent les exportations.

Le terme vient du latin *mercari*, « faire du commerce », et de la racine *merx*, « la marchandise ». Le marquis de Mirabeau est le premier à employer le terme en 1763 qui est popularisé à partir de 1776 par Adam Smith.

Si à l'époque médiévale, l'accumulation des richesses et le prêt à intérêt étaient mal vus, les idées mercantilistes marquent la fin de ces représentations. Le mercantilisme apparaît dans un contexte intellectuel où l'homme, avec Copernic et Galilée, passe du monde clos à l'univers infini. L'esprit de la Renaissance entend libérer la créativité humaine de l'ordre cosmique prédéterminé.

Au cours de cette période, une littérature diversifiée se répand dans la plupart des nations européennes en s'adaptant aux spécificités nationales : en Espagne, on parlera du bullionisme (mot anglais *bullion*, qui signifie « *lingot* »), qui repose sur la conviction que les métaux précieux et donc la quantité d'or détenue sont la richesse par excellence en raison de leur caractère impérissable. Il préconise d'empêcher par tous moyens l'or et l'argent entrés dans le pays de sortir des frontières. Le bullionisme a été la matrice primitive du mercantilisme.

En France, le colbertisme fait de l'État un promoteur actif dans la sphère du Commerce, mais aussi de l'Industrie ; le commercialisme - mis en œuvre en Hollande ou en Angleterre - voit dans le commerce extérieur la source de la richesse d'un pays ; le caméralisme - mis en œuvre dans les États Allemands - propose que l'État se fasse davantage le promoteur actif de la prospérité collective.

Les idées mercantilistes alimentent des conflits armés tout au long des XVII^e et XVIII^e siècle. Alors que le stock de richesses est considéré comme relativement fixe, la seule façon d'accroître la richesse d'un pays ne peut se faire qu'au détriment d'un autre. De nombreuses guerres, dont les guerres anglo-hollandaise, franco-hollandaise, et franco-anglaise se déclenchent sur la base d'un nationalisme économique.

Le mercantilisme contribue également au développement de relations économiques plus ou moins forcées et/ou inégales (apparition de l'impérialisme et du colonialisme): toute nation réputée forte doit chercher à s'emparer de territoires pour obtenir un accès aux matières premières et/ou un débouché à ses activités. Au cours de cette période, le pouvoir des nations européennes s'étend tout autour du globe. À l'instar de l'économie intérieure, cette expansion fut souvent le fait de monopoles, tels que les Compagnies des Indes ou la Compagnie de la Baie d'Hudson.

De nos jours, la discussion de la pertinence et de la validité des idées mercantilistes refait surface, notamment dans le débat contemporain sur la mondialisation.

La pensée économique des classiques

Le terme "Ecole classique" a été utilisé pour la première fois dans "*Le Capital*" par Karl Marx. Il ne recouvre pas une définition unanimement reconnue car les économistes classiques n'ont pas fondé une école au sens strict. L'Ecole classique ne forme donc pas un ensemble cohérent de thèses partagées par les économistes qui la composent. Ils cherchent avant tout à expliquer les phénomènes de croissance, de développement et de répartition des richesses entre les différentes classes sociales. Ils voient tous les phénomènes économiques comme interdépendants et veulent proposer une théorie générale intégrant tous les phénomènes économiques. À la suite des Physiocrates, ils croient à l'existence de lois valables à toutes les époques et dans toutes les régions du monde et cherchent à les identifier. Leur analyse est dynamique.

Adam Smith est considéré comme le père de la pensée économique classique. George Soule fait de lui, le « *patriarche de l'école classique* »¹¹⁵. Il est aussi l'auteur de la théorie de *la main invisible*. En quoi consiste cette théorie? Chaque personne, selon Smith, agit dans son intérêt, afin d'augmenter sa richesse et sa qualité de vie, mais la recherche de son propre intérêt bénéficie à tous les autres. Par exemple, un boulanger fait du pain du mieux qu'il peut pour satisfaire ses clients. Il ne le fait pas par altruisme mais afin que ses clients achètent ses produits, ce qui augmente sa richesse personnelle. Néanmoins, en travaillant du mieux qu'il peut, le travail du boulanger bénéficie aux autres membres de la société qui achètent ses produits.

Toutes ces théories économiques ci-dessus, nous permettent de mieux comprendre la position de Rousseau qui, pour nous, est un réformateur.

¹¹⁵ George SOULE, *Qu'est-ce que l'économie politique ?*, Op cit., p. 57

Les réquisits de l'économie politique rousseauiste

Dans les premières lignes du *Discours sur l'économie politique*, Rousseau rappelle déjà l'origine grecque du mot économie (ce mot vient de *Oikos*, maison et *nomos*, loi), et signifie « *le sage gouvernement de la maison, pour le bien commun de toute la famille* »¹¹⁶. Par la suite, cette définition va s'étendre « *au gouvernement de la grande famille, qui est l'Etat* »¹¹⁷. D'une certaine façon, tout est déjà dit : le cœur de l'économie politique, c'est l'Etat. Ce n'est plus une extension de l'économie domestique à la cité (polis), avec une vie économique dominée par les choix libres des producteurs et consommateurs, et reposant sur des échanges libres, c'est l'Etat qui est, pour lui, le centre de l'économie politique.

Cependant, c'est seulement dans la dernière partie du *Discours sur l'économie Politique* que Rousseau s'intéresse réellement aux questions économiques, au sens strict du terme, qu'il analyse les richesses et la subsistance de l'État, et le bon fonctionnement des impôts.

Mais le *Discours sur l'économie politique* n'est pas le seul texte de Rousseau où il expose sa pensée économique. On trouve sa pensée économique disséminée aussi bien dans le *Projet de constitution pour la Corse* que dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne* et dans de nombreux fragments. Pour mieux cerner sa pensée économique, il convient donc de parcourir ses principaux textes mais aussi ses correspondances.

La pensée politique de Rousseau s'est tout entière construite sur le rejet du luxe et de la cupidité qui caractérise la civilisation moderne. Il leur oppose la frugalité des civilisations antiques, seule susceptible selon lui, d'asseoir la vertu et de préserver les mœurs. Aux sociétés commerçantes qui procurent la richesse, il préfère, à l'instar de Platon et d'Aristote, les sociétés agricoles qui maintiennent la liberté. Il préconise aussi dans cette perspective la réduction des échanges économiques, et plus particulièrement des échanges extérieurs, qui génèrent une inégalité des richesses incompatible avec l'harmonie sociale, tout en dissolvant progressivement l'identité et l'indépendance nationales.

Les thèses de Rousseau, comme le dit Barbara de Negroni, « *semblent singulièrement rétrogrades et passéistes* »¹¹⁸. Au lieu de chercher des formes modernes d'impôts, il fait l'éloge du domaine public, qui est le plus archaïque des revenus de l'État, et approuve les corvées ; à une époque

¹¹⁶ Jean-Jacques ROUSSEAU, *Discours sur l'économie politique/Projet de constitution pour la Corse/Considérations sur le gouvernement de Pologne*, Paris, Garnier Flammarion, 1990, p.57.

¹¹⁷ *Idem*

¹¹⁸ Barbara De NEGRONI, “ Introduction ” in ROUSSEAU, *Discours sur l'économie politique, Op.cit.*, p.22.

où la richesse des nations vient du commerce, il vante les bienfaits de l'autarcie ; à l'aube de la révolution industrielle, il voit dans l'agriculture la principale ressource d'un pays. Dans le *Projet de constitution pour la Corse*, Rousseau écrit : « *Le seul moyen de maintenir un État dans l'indépendance des autres est l'agriculture. Eussiez-vous toutes les richesses du monde si vous n'avez de quoi vous nourrir vous dépendez d'autrui* »¹¹⁹. Cette position semble être aussi celle des physiocrates, économistes contemporains de Rousseau.

Rousseau et les physiocrates ou le débat sur la notion de prospérité

Le rôle de l'Etat selon Rousseau, c'est avant tout d'assurer l'autonomie du peuple par la satisfaction des besoins en nourriture c'est-à-dire, l'auto-suffisance alimentaire : « *Ce n'est pas assez, dit-il, d'avoir des citoyens et de les protéger ; il faut encore songer à leur subsistance* »¹²⁰. Ce devoir ne consiste pas à remplir les greniers des particuliers et les dispenser du travail, mais de maintenir l'abondance qui rend le travail absolument nécessaire.

Chez lui, il ne faut pas privilégier le commerce au détriment de l'agriculture car « *le commerce produit la richesse mais l'agriculture assure la liberté* »¹²¹. Toutefois, le goût de l'agriculture n'est pas seulement avantageux à la population en multipliant la subsistance des hommes mais donne à la nation un tempérament et des mœurs qui les font naître en plus grand nombre. L'accroissement de la population a donc pour Rousseau, du point de vue économique, une bonne raison et une seule : elle assure des bras à l'agriculture, elle consacre « le système rustique », c'est-à-dire le seul mode d'organisation et de production qui rende possible une démocratie vertueuse, une véritable citoyenneté. Rousseau affirme que la culture de la terre forme des hommes patients et robustes tels qu'il les faut pour devenir bons soldats et bons gouvernants. Ceux qui proviennent des villes sont mutins et mous, ils « *se fondent dans les marches, les maladies les consomment, ils se battent entre eux et fuient devant l'ennemi. [...] ; la véritable éducation du soldat est d'être laboureur* »¹²².

Selon Rousseau, il ne faut point qu'un peuple cultivateur regarde avec convoitise la vie des zones urbaines et envie le sort des fainéants qui les peuplent. Il ne faut pas que le cultivateur, citoyen au même titre que les autres, soit défavorisé. Il ne doit être par la naissance considéré comme inférieur aux autres. Seuls les magistrats et les lois sont au-dessus de lui et il

¹¹⁹ ROUSSEAU, *Projet de constitution pour la Corse*, *Op.cit.*, p.109.

¹²⁰ ROUSSEAU, *Discours sur l'économie politique*, *Op.cit.* p.81.

¹²¹ ROUSSEAU, *Projet de constitution pour la Corse*, *Op.cit.*, p.109

¹²² *Idem.*

peut devenir « *magistrat lui-même s'il en est digne par ses lumières et par sa probité* »¹²³.

La terre symbolise la patrie, c'est sans doute le cultivateur qui sera le plus propre à l'aimer :

*On me demandera, si c'est en labourant son champ qu'on acquiert les talents nécessaires pour gouverner. Je répondrai que oui dans un gouvernement simple et droit tel que le nôtre (...). Le meilleur mobile d'un gouvernement est l'amour de la patrie, et cet amour se cultive dans les champs.*¹²⁴

Si l'on veut un peuple de citoyens, heureux et libre, il faut promouvoir les activités agricoles et les arts nécessaires à la vie. Pour faire des citoyens et pour « *vous maintenir heureux et libres, ce sont des têtes, des cœurs, des bras qu'il vous faut : c'est là ce qui fait la force d'un État et la prospérité d'un peuple* »¹²⁵.

Dans sa critique de l'économie politique, Rousseau ne se réfère pas directement aux textes des *physiocrates*, qui « *constituent au XVIII^e siècle une science économique* »¹²⁶. Mais cela ne veut pas dire qu'il ignore tout des principes économiques de cette époque. Ce qui nous le fait dire c'est le contenu de la lettre adressée par Rousseau à Mirabeau en juin 1767, en réponse à l'envoi par celui-ci de *L'ordre naturel et essentiel des sociétés* de Le Mercier de la Rivière, destiné à le « convertir » à la Physiocratie.

La physiocratie (le gouvernement de la Nature) est la « *la première école moderne de penseurs qui s'intitulent eux-mêmes des économistes* »¹²⁷. Le fondateur de cette école est le français François Quesnay (1694-1774). Son prestige intellectuel et ses connaissances scientifiques attirent chez lui les hommes les plus remarquables de son temps. On peut citer le Marquis de Mirabeau - père du révolutionnaire - Anne -Robert-Jacques Turgot, qui fut plus tard ministre des Finances de Louis XVI, et Pierre-Samuel Du Pont de Nemours qui inventa le mot « *physiocratie* ».

Selon cette doctrine, « *toute richesse vient de la terre* »¹²⁸, seule la terre peut rendre plus qu'on lui donne, la quantité de grains ensemencés se trouvant multipliée lors de la récolte. Le fermier qui cultive le sol est, par conséquent, le seul vrai producteur. Les industriels, les marchands, les artisans, constituent « *la classe stérile* »¹²⁹ dans la mesure où leurs activités

¹²³ ROUSSEAU, *Projet de constitution pour la Corse*, Op. cit. p.116.

¹²⁴ *Idem*, pp.149-150

¹²⁵ ROUSSEAU, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, (Paris, GF. Flammarion, 1990), p. 220

¹²⁶ Barbara DE NEGRONI, *Op.cit.*, p.23.

¹²⁷ George SOULE, *Qu'est-ce que l'économie politique ?*, *Op.cit.*, p.49

¹²⁸ *Idem*, p. 50.

¹²⁹ *Ibidem*, p.51

ne produisent pas de valeur, elles ne font que transformer; de l'autre, les dépenses de luxe sont critiquées en ce qu'elles drainent le capital nécessaire à l'investissement agronomique.

Pour les Physiocrates, le commerce de luxe est pernicieux étant donné qu'il accapare les capitaux destinés au développement de la production agricole dont dépend le produit net (richesse restante après déduction des frais). Le développement des manufactures, sans être, nuisible en soi, risque par sa précocité de nuire au développement de l'agriculture, seul producteur de valeur.

À quelques différences près, ces arguments, fondés sur l'opposition d'intérêts entre commerce et agriculture, villes et campagnes, seront parmi ceux de Rousseau dans ses textes comme nous l'avons montré plus haut. En revanche, ces similitudes apparentes, ne doivent pas occulter les différences essentielles.

Dans l'étude de Céline Spector sur cette question de la différence entre Rousseau et physiocrates, elle établit trois niveaux : *d'abord* d'un point de vue anthropologique, Rousseau s'attaque à la notion d'évidence dont parle Le Mercier de la Rivière dans *L'ordre naturel et essentiel des sociétés*. Rien ne lui paraît moins évident que le chapitre qui traite de cette évidence. L'illusion des physiocrates est perceptible à un double niveau: d'abord celle de croire que l'ordre politique peut être naturel et donc universel, en faisant fi des circonstances locales et des convenances particulières ; elle consiste en second lieu, à croire qu'il serait applicable dans les faits. *Ensuite*, d'un point de vue social, Céline Spector, utilise le vocable de « *décentrement* » qui fait appel à la notion de pitié, chère à Rousseau. Il s'agit de militer pour la cause des plus défavorisés, « *se mettre à la place de l'humanité souffrante, plutôt que de l'humanité comblée* ». Enfin, d'un point de vue politique et économique, la justice ne relève pas d'un ordre naturel, elle relève d'un ordre conventionnel dont le fondement est la volonté générale.

C. Spector souligne que même si Rousseau refuse de croire en un ordre économique « *spontané* » ou « *naturel* » et, dans une large mesure, autorégulé, il ne se détourne pour autant des considérations économiques, bien au contraire, il tente de « *redéfinir les concepts fondamentaux employés par ses adversaires théoriques* », comme *la richesse, l'abondance, l'opulence ou la prospérité* qui n'ont pas la même signification chez les autres.

Dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, l'opposition de Rousseau aux Physiocrates est visible. En fait, parmi les atouts économiques qui lui ont été communiqués par le Comte Wielhorski, dont beaucoup sont d'inspiration physiocratique, Rousseau en juge certains excellents, mais leur défaut commun, dit-il, est d'être « *plus favorables à la*

richesse qu'à la prospérité »¹³⁰, c'est-à-dire de ne s'intéresser qu'à l'argent. Or, l'abondance vaut mieux que l'opulence. C'est pourquoi le *Citoyen de Genève* conseillait les Polonais en ces termes: « *laissez-moi tout cet argent aux autres (...); soyez mieux que pécunieux, soyez riches* »¹³¹.

Dans le *Projet de constitution pour la Corse*, il redéfinit la notion de prospérité : « *Il faut que tout le monde vive et que personne ne s'enrichisse. C'est là le principe fondamental de la prospérité de la nation* ». ¹³² Comme le montre Rousseau dans ses projets conçus pour la société économique de Berne, la prospérité qui est le but de l'Etat doit mettre un terme aux inégalités sociales. Mais, elle ne consiste pas dans une somme d'argent ni dans une quantité de denrées circulant à l'échelle de la nation, mais dans une répartition homogène des ressources, telle que tout le monde puisse subvenir à ses besoins fondamentaux. Quant à l'abondance, elle se redéfinit non pas comme une situation de non rareté des ressources naturelles, mais la situation dans laquelle tous les hommes, par leur travail, sont susceptibles de pourvoir à leur subsistance.

Ainsi, peut-on comprendre que la définition des concepts de *richesse*, de *prospérité* et d'*abondance*, est révolutionnaire chez Rousseau à une époque où l'on ne parlait que de profits, d'intérêts, de bénéfice.

En identifiant l'économie à l'administration des lois, Rousseau montre que la question de la richesse des nations n'est qu'un domaine subordonné dans un gouvernement. Il refuse ainsi à l'économie toute prétention à régir le politique. Bien loin de soumettre la politique à l'économie, il faut subordonner l'économie à la politique. Bien plus, il fait conjointement économie et morale ou encore politique et morale. En effet, l'utilisation des fonds publics doit être déterminée par la volonté générale. De plus, il montre que bien que l'argent soit nécessaire, il reste un moyen certain de corruption dont il faut prendre garde.

L'argent comme facteur de corruption chez Rousseau

Par son éducation, Rousseau n'est pas habitué à l'argent : « *Jamais l'argent ne me parut, écrit-il, une chose aussi précieuse qu'on la trouve (...), il ne m'a jamais paru fort commode ; il n'est bon à rien par lui-même* ». ¹³³ Rousseau ne vole jamais d'argent, il juge en effet, ce vol associé à « *des idées secrètes d'infamie, de prison, de châtement, de potence* »¹³⁴. Ainsi,

¹³⁰ ROUSSEAU, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, (Paris, GF. Flammarion, 1990), p. 220

¹³¹ *Idem*

¹³² ROUSSEAU, *Projet de constitution pour la Corse*, *Op.cit*, p.130

¹³³ ROUSSEAU, *Les Confessions I*, (Paris, G. F Flammarion, 1968), p.73.

¹³⁴ *Idem*, p. 72

Rousseau a-t-il ses propres théories sur l'argent qui selon lui, pervertit tout : amitié, amour et qualité de ce que l'on achète.

De même, dans les relations commerciales ou plus précisément, dans les relations économiques, notre rapport à l'argent doit être des plus mesurés. Rousseau attire notre attention sur la gestion des deniers publics et affirme que c'est « *le plus infâme de tous les vols, mais un crime de lèse-majesté, que d'en détourner la moindre chose au préjudice de leur destination* »¹³⁵.

Quels seront les chefs assez scrupuleux pour s'abstenir de toucher aux revenus publics à eux confiés par le peuple ? C'est surtout en cette délicate partie de l'administration, que la vertu est le seul instrument efficace, et que l'intégrité du magistrat est le seul frein capable de contenir son égoïsme. La gestion des finances publiques selon Rousseau, doit être confiée à des mains fidèles. Les chefs de l'État en seront de droit les administrateurs, car cela fait partie du gouvernement. L'administration des finances selon lui, consiste à travailler avec beaucoup plus de soin à prévenir les besoins qu'à augmenter les revenus. Il revient à la définition première du mot économie qui est plutôt « *le sage ménagement de ce qu'on a que des moyens d'acquérir ce que l'on a pas* »¹³⁶. Tout n'est pas de vouloir accroître les ressources d'une nation qui d'ailleurs, au lieu de résoudre tous les problèmes « *produisent de nouveaux inconvénients* »¹³⁷, c'est-à-dire de nouveaux problèmes qui menacent la vie de la nation. Ainsi, « *la nation s'obère, le peuple est foulé, le gouvernement perd toute sa vigueur, et ne fait plus que peu de chose avec beaucoup d'argent* »¹³⁸.

Or, comme le dit Rousseau, « *l'on peut dire qu'un gouvernement est parvenu à son dernier degré de corruption, quand il n'a plus d'autre nerf que l'argent* »¹³⁹. Dans l'*Essai sur l'origine des langues*, il attire notre attention sur la corruption des mœurs : « *Les sociétés ont pris leur dernière forme : on n'y change plus rien qu'avec du canon et des écus ; et comme on n'a plus rien à dire au peuple, sinon donnez de l'argent, on le dit avec des placards au coin des rues ou des soldats dans les maisons* »¹⁴⁰.

Il précise dans le *Discours sur l'économie politique* ceci :

La distribution des denrées, de l'argent et des marchandises par de justes proportions, selon les temps et les lieux, est le vrai secret des finances, et la source de leurs richesses, pourvu que ceux qui les administrent sachent porter leurs vues assez loin, et faire dans l'occasion une perte apparente et

¹³⁵ ROUSSEAU, *Discours sur l'économie politique*, *Op.cit.*, p.84.

¹³⁶ *Idem*, p.86.

¹³⁷ *Ibidem*

¹³⁸ *Ibidem*

¹³⁹ ROUSSEAU, *Discours sur l'économie politique*, *Op.cit.*, p.85.

¹⁴⁰ ROUSSEAU, *Essai sur l'origine des langues*, (Paris, GF. Flammarion, 1993), p.125.

*prochaine, pour avoir réellement des profits immenses dans un temps éloigné.*¹⁴¹

Pour cela, il recommande la construction de magasins de stockage de denrées pour prévenir la disette dans les mauvaises années comme l'avait fait Joseph le fils de Jacob avec les Égyptiens. Mais le modèle de gestion que recommande Rousseau est celui de la République de Genève qui a su par une sage administration, établir et entretenir les greniers publics. Dans le *Projet de constitution pour la Corse*, il propose aux Corses la construction de magasins qui fourniraient pour les échanges, un moyen commode et simple pour le public et pour les particuliers. Même sans avoir recours à des magasins ou entrepôts réels, on pourrait établir selon Rousseau, dans chaque paroisse ou chef lieu un registre public où les particuliers feraient inscrire chaque année, d'un côté l'espèce et la quantité des denrées qu'ils ont de trop et de l'autre celles qui leur manquent, de sorte que :

*De la balance et comparaison de ces registres faites de province à province on pourrait tellement régler le prix des denrées et la mesure des traites que chaque Piève ferait la consommation de son superflu et l'acquisition de son nécessaire, sans qu'il eût ni défaut ni excédent dans la quantité et presque aussi commodément que si la récolte se mesurait sur les besoins.*¹⁴²

Mais, Rousseau souligne que les échanges doivent se faire en nature et sans valeurs intermédiaires, sans monnaie réelle, mais à l'aide d'une monnaie idéale qui servirait de terme de comparaison. C'est le système de troc. Le troc est l'opération économique par laquelle chaque participant cède la propriété d'un bien (ou un groupe de biens) et reçoit un autre bien. Le troc fait partie du commerce de compensation, avec l'échange de services au pair. Il peut intervenir dans le commerce intérieur mais surtout dans les échanges internationaux, lorsqu'un pays ne dispose pas d'une devise convertible. Rousseau cite comme exemples les pistoles, les bœufs, les brebis qui auraient servi de monnaie réelle dans les échanges chez les Français, Grecs et Romains.

Depuis Adam Smith, les économistes ont généralement postulé que le troc a été le seul mode d'échange de nombreuses économies anciennes comme celle de l'Égypte des Pharaons ou celle des peuples amérindiens. L'absence de monnaie circulante n'empêchait pas l'usage d'unités de compte. Si Rousseau veut y retourner, c'est parce qu'il considère que l'argent est un moyen de corruption inévitable : « *L'argent, écrit-il, est à la fois le ressort le plus faible et le plus vain que je connaisse pour faire marcher à son but la*

¹⁴¹ ROUSSEAU, *Discours sur l'économie politique*, Op.cit., p.86.

¹⁴² ROUSSEAU, *Projet de constitution pour la Corse*, Op.cit., p.129.

machine politique, le plus fort et le plus sûr pour l'en détourner »¹⁴³. Selon les hommes spirituels orientaux, le troc est le système d'échange de l'avenir. Si cela est vrai, on pourrait considérer Rousseau comme un prophète des temps modernes.

Le système d'imposition que propose Rousseau, doit selon lui, être l'expression de la volonté générale, sur la base de la pluralité des voix c'est-à-dire, « *un tarif proportionnel qui ne laisse rien d'arbitraire* »¹⁴⁴. Il identifie les contributions du peuple, c'est-à-dire les impôts, en deux sortes : les unes réelles, qui se perçoivent sur les choses ; les autres personnelles, qui se payent par tête. On donne aux unes et aux autres les noms d'impôts ou de subsides : « *Quand le peuple fixe la somme qu'il accorde, elle s'appelle subside ; quand il accorde tout le produit d'une taxe, alors c'est un impôt* »¹⁴⁵. Il souhaite que l'on tienne compte de plusieurs facteurs dans le système d'imposition :

*Premièrement, on doit considérer le rapport des quantités, selon lequel, toutes choses égales, celui qui a dix fois plus de bien qu'un autre doit payer dix fois plus que lui. Secondement, le rapport des usages, c'est-à-dire la distinction du nécessaire et du superflu. Celui qui n'a que le simple nécessaire, ne doit rien payer du tout ; la taxe de celui qui a du superflu, peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de tout ce qui excède son nécessaire.*¹⁴⁶

Selon Rousseau, le but de l'économie et des finances publiques n'est pas d'opérer un enrichissement de l'État qui ne profiterait qu'à quelques privilégiés mais de maintenir la liberté et la vertu.

*Donnez de l'argent, et bientôt vous aurez des fers. Ce mot de finance est un mot d'esclave ; il est inconnu dans la cité. Dans un État vraiment libre, les citoyens font tout avec leur bras et rien avec de l'argent. Loin de payer pour s'exempter de leurs devoirs, ils paieraient pour les remplir eux-mêmes. Je suis bien loin des idées communes ; je crois les corvées moins contraires à la liberté que les taxes.*¹⁴⁷

Quand l'argent prime, alors la citoyenneté qui est égalité est perdue, car l'économie de production creuse toujours plus l'écart qui sépare les riches et les pauvres. Ce n'est alors pas l'État qui est riche, mais un petit nombre qui en fait une entreprise. L'argent cultive le mal : l'inégalité.

Le plus important pour un peuple ce n'est pas l'acquisition des richesses matérielles mais des qualités morales. Lorsqu'on commence à

¹⁴³ ROUSSEAU, *Considérations sur le gouvernement de Pologne, Op.cit.*, p.221.

¹⁴⁴ ROUSSEAU, *Discours sur l'économie politique, Op.cit.*, p.90.

¹⁴⁵ *Idem*

¹⁴⁶ *Ibidem*, p.91

¹⁴⁷ ROUSSEAU, *Du Contrat social*, (Paris, Éditions Nathan, coll. « les Intégrales de philo », 2004), p.105.

aimer excessivement l'argent l'on « ouvre la porte à toutes les exactions, à tous les monopoles, à toutes les friponneries ». ¹⁴⁸ Dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, Rousseau disait aux Polonais : « Vous serez pauvres tant que vous voudrez en avoir ; sitôt que vous saurez vous en passer, vous serez riches ». ¹⁴⁹ Dans le *Discours sur les sciences et les arts*, il écrit : « Les anciens politiques parlaient sans cesse de mœurs et de vertu : les nôtres ne parlent que de commerce et d'argent. » ¹⁵⁰ Alors, « Gardons-nous d'augmenter le trésor pécuniaire aux dépens du trésor moral. » ¹⁵¹

Tout ce qui précède, pourrait faire croire aux lecteurs que Rousseau a une aversion pour l'argent, tant s'en faut ; pour lui, « l'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté ; celui qu'on pourchasse est celui de la servitude ». ¹⁵² C'est pourquoi il refuse de vivre dans la convoitise. Il reconnaît que l'argent est un bien nécessaire qui nous procure joie et liberté. Il éprouve même de la honte à utiliser son propre argent : « Tant que dure l'argent que j'ai dans ma bourse, il assure mon indépendance ; il me dispense de m'intriguer pour en trouver d'autre » ¹⁵³.

Les détracteurs de notre philosophe pourraient y voir une contradiction : « celle d'allier une avarice presque sordide avec le plus grand mépris pour l'argent » ¹⁵⁴, mais il n'en est rien. Les propos de Rousseau signifient tout simplement que nous sommes libres quand on sait qu'on a de l'argent pour satisfaire nos besoins fondamentaux. L'homme n'est libre que lorsqu'il est en mesure de subvenir à ses propres besoins, le contraire est le signe de notre sujétion. Mais, être heureux pour lui, c'est savoir se contenter de ce qu'on a, du strict minimum. Notre sujétion vient de la course effrénée des biens matériels source de nos malheurs. Ici, Rousseau s'inscrit dans une perspective épicurienne c'est-à-dire, le bonheur comme quête du plaisir raisonné, du plaisir en « repos ».

Rousseau dénonce une économie inique, mise au service d'une politique inégalitaire, qui ajoute à la tyrannie des ordres sociaux, celle de la richesse, et qui fait de la pauvreté un moyen d'asservissement. On peut alors comprendre en quoi la théorie de l'impôt, formulée ci-dessus, est révolutionnaire. L'établissement de taxes somptuaires s'oppose à toute répartition des impôts qui frappe davantage les pauvres que les riches ; la définition de la finalité de l'impôt par rapport au bien de la nation remet en

¹⁴⁸ ROUSSEAU, *Projet de constitution pour la Corse*, *Op.cit.*, p.130

¹⁴⁹ ROUSSEAU, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, *Op.cit.*, p.224

¹⁵⁰ ROUSSEAU, *Discours sur les sciences et les arts*, *Op.cit.*, p.255

¹⁵¹ ROUSSEAU, *Projet de constitution pour la Corse*, *Op.cit.*, p.141

¹⁵² ROUSSEAU, *Les Confessions I*, *Op.cit.*, p.74.

¹⁵³ *Ibidem*

¹⁵⁴ *Ibidem*

cause l'utilisation des impôts au XVIII^e siècle pour les dépenses de prestige ou pour les guerres de conquêtes. Rousseau prend l'exemple de l'Angleterre.

Le commerce et l'appât du gain ont mené l'Angleterre à la conquête du monde. Elle a obtenu ainsi des succès considérables, tant économiques que militaires, qui lui ont procuré au XVIII^e siècle une hégémonie sur les autres puissances européennes et notamment la France. Seule Rome a pu longtemps demeurer conquérante, tout en échappant à la décadence, mais, c'est uniquement selon Rousseau, parce qu'elle sut préserver les vertus d'une existence rurale, sans se laisser dominer par la bourgeoisie et le prolétariat urbains.

D'après Rousseau, en effet, les avantages tirés d'une prépondérance économique ne peuvent durer qu'un temps, car les échanges commerciaux tendent toujours à rétablir l'équilibre. En outre, c'est une erreur de croire que les nations augmentent leur puissance en s'agrandissant : les conquêtes coûtent plus qu'elles ne rapportent et rapprochent les États de « *l'inévitable moment de leur chute* ». ¹⁵⁵

Conclusion

Cette étude montre que Rousseau est un penseur économique qui nous invite à retourner à la base des principes économiques tels que suggérés par Platon et Aristote. L'économie doit être soumise à la politique au lieu que la politique en soit subordonnée. Mieux, elle doit rendre l'homme indépendant au lieu de le rendre servile. La vision actuelle des sciences économiques est à l'antipode de la philosophie économique de Rousseau qui vise à rendre l'homme heureux dans une perspective épicurienne. La recherche abusive du profit pour le seul bien-être des esprits mercantilistes de notre siècle prouve visiblement que la pensée économique de Rousseau doit être revisitée et mise à profit.

References:

- ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, (Paris, J. Vrin « Bibliothèque des textes philosophiques », 1990).
- MORFAUX (Louis-Marie) et LEFRANC (Jean), *Nouveau Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, A. Colin, 2011.
- PIKETY (Thomas), *Le Capital au XXI^e Siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2013
- PLATON, *La République*, trad. Émile Chambry, (Paris, Librairie Générale française, 1995), 500 pages
- ROUSSEAU (J.-J.), *Les Confessions I*, Paris, G. F Flammarion, 1968.
- ROUSSEAU (J.-J.), *Discours sur les sciences et les arts*, in *Du Contrat social*. Paris, Union générale d'Éditions, 1973.

¹⁵⁵ ROUSSEAU, *Du Contrat Social*, *Op. cit.*, p.67

ROUSSEAU (J.-J.), *Discours sur l'économie politique/Projet de constitution pour la Corse/Considérations sur le gouvernement de Pologne*, Paris, Garnier Flammarion, 1990.

ROUSSEAU (J.-J.), *Essai sur l'origine des langues*, Paris, GF. Flammarion, 1993.

ROUSSEAU (J. - J.), *Du Contrat social*, Paris, Éditions Nathan, coll. « les Intégrales de philo », 2004.

SOULE (Georges), *Qu'est-ce que l'économie politique ?*, (trad. Claude Lafarge), Paris, Nouveaux Horizons, 1995.

SPECTOR (Céline), « Théorie de l'impôt », dans *Discours sur l'économie politique*, édition critique et commentée du Groupe Jean-Jacques Rousseau, B. Bernardi éd., Paris, Vrin, 2002.

SPECTOR (Céline), « Rousseau et la critique de l'économie politique », dans *Rousseau et les sciences*, B. Bensaude -Vincent et B. Bernardi éd., Paris, L'Harmattan, 2003.